



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

exportations

Question écrite n° 12306

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le déséquilibre d'investissements bilatéraux constaté entre la France et l'Islande. En effet, il apparaîtrait que les investissements privés en provenance de cet Etat scandinave seraient importants en France, notamment dans les domaines de l'agriculture, de la pêche. A l'inverse, il apparaîtrait que les investissements français bouderaient gravement ce pays, alors qu'il offre des perspectives intéressantes. Elle lui demande donc de lui indiquer les mesures qu'il entend prendre afin de renverser cette tendance. - Question transmise à M. le ministre délégué au commerce extérieur.

Texte de la réponse

L'Islande, avec 280 000 habitants, représente un marché de petite taille, à la situation géographique éloignée, où, de surcroît, les secteurs d'activité sont très spécifiques. L'économie islandaise est principalement tournée vers la pêche et l'industrie de la pêche, l'agriculture, l'énergie, les industries électro-intensives et le secteur tertiaire. Ces spécificités expliquent en partie la modestie des échanges commerciaux franco-islandais, nos exportations vers ce pays ayant atteint 61 millions d'euros en 2001 et nos achats en provenance de l'Islande 125 millions d'euros pour la même année. Si ces échanges sont encore limités et déficitaires pour la France, cette dernière n'en obtient pas moins une part de marché de 3,73 %, honorable même si elle est en net retrait par rapport à celle du Royaume-Uni et des Etats-Unis notamment, pays géographiquement et historiquement plus impliqués en Islande. Nos exportations vers l'Islande sont diversifiées et comprennent principalement des biens de consommation (agro-alimentaire, cosmétiques, automobiles, habillement...) mais également quelques biens industriels (produits électriques et électroniques, mécaniques...). Elles se développent en direction des secteurs de pointe (téléphonie) et de l'énergie, où elles connaissent un essor important, augmentant de 170,9 % de 2001 à 2002 pour atteindre 6,8 millions d'euros en 2002. On constate également une nette hausse de nos ventes dans le secteur automobile : elles s'élèvent à 6,9 millions d'euros en 2002 grâce à une croissance de 14,3 % sur la période 2001-2002. Le dynamisme du secteur de l'édition, de l'imprimerie et de la reproduction mérite également d'être relevé (hausse de 31 % de 2001 à 2002). De manière générale, notre balance commerciale reste largement excédentaire dans le secteur de l'industrie s'élevant à 30,1 millions d'euros en 2002. Ces caractéristiques de notre commerce avec l'Islande peuvent donc paraître satisfaisantes, compte tenu de l'étroitesse du marché considéré. Les chiffres de nos échanges 2001-2002 laissent néanmoins apparaître des contre-performances. En effet, les exportations françaises sont tombées à 61 millions d'euros en 2002, alors qu'elles s'élevaient à 101 millions d'euros pour l'année 2001. Il est cependant nécessaire de relativiser cette baisse significative, le chiffre particulièrement élevé des exportations en 2001 s'expliquant par un facteur conjoncturel (vente d'un navire d'une valeur de 36 millions d'euros) ainsi que par le ralentissement économique sensible en Islande depuis 2001. Sur la période 1993-2000, les exportations françaises avaient crû de façon presque continue passant de 30,95 à 83,69 millions d'euros. La diminution de nos échanges avec l'Islande en 2001 et 2002, pour préoccupante qu'elle soit, est également à replacer dans le cadre d'une évolution globale défavorable de notre commerce avec les pays de la zone nordique, due à une conjoncture économique elle-

même difficile dans cette région. Rompant avec une longue série positive, les années 2001 et 2002 ont ainsi été marquées par un net recul des échanges franco-suédois, de 9,7 à 8,9 milliards d'euros (malgré la prise en compte dans nos exportations de la livraison d'appareils Airbus) et ont suivi la même évolution décroissante avec la Finlande (- 7,3 % en 2001 et - 3,4 % en 2002). Les relations commerciales franco-islandaises ont donc suivi cette tendance générale, contrecoup du ralentissement économique global observé sur l'ensemble de la zone, mais n'ont, semble-t'il, pas fait les frais d'une désaffection toute particulière des entreprises françaises envers l'Islande. Il n'existe pas d'investissements français en Islande, aucune filiale d'entreprise française n'étant répertoriée dans ce pays. Quelques investissements islandais en France se développent cependant essentiellement dans le secteur de la pêche. Ce déséquilibre de l'investissement s'explique principalement par la taille du marché islandais, mais également par des stratégies d'entreprises qui ont leur logique propre. Les entreprises françaises ont ainsi tendance à sous-traiter en Islande, à partir de filiales régionales implantées à Oslo ou à Stockholm mais n'envisagent généralement pas la création d'une filiale dans un pays qui leur paraît trop éloigné et isolé. On notera toutefois que quelques projets d'investissement sont apparus récemment, tel un partenariat entre un groupe d'investisseurs principalement français et l'entreprise américano-islandaise Decode's Genetic et une coproduction cinématographique franco-islandaise. Preuve également de l'intérêt de certaines entreprises françaises pour l'Islande et ses opportunités, Bouygues Travaux Publics et Vinci ont répondu, sans succès néanmoins, à un très important appel d'offres pour la construction d'une centrale hydroélectrique destinée à approvisionner l'usine d'aluminium Alcoa. Des sous-traitants sont d'ailleurs toujours concernés par ce projet. Des entreprises françaises sont donc présentes occasionnellement en Islande, sur certains créneaux précis, et s'efforcent de maintenir une image positive de la France dans ce pays, relayées et soutenues en cela par la Direction des relations économiques extérieures (DREE) et la chambre de commerce franco-islandaise (CCFI). La DREE ne possède plus d'implantation à Reykjavik mais assure le suivi du marché islandais à partir de sa mission économique d'Oslo. Le conseiller commercial qui la dirige effectue des missions régulières à Reykjavik et maintient les contacts officiels nécessaires auprès des autorités gouvernementales et locales pour soutenir les entreprises françaises. Afin d'assurer une présence commerciale sur place plus directe, la DREE a par ailleurs recruté un volontaire international en administration, basé à Reykjavik au sein de la CCFI, qui consacre plus de la moitié de son temps à l'appui aux entreprises. En raison de l'étroitesse du marché, les prestations apportées aux entreprises portent plus sur l'assistance personnalisée très concrète que sur l'information générale et sont par là très opérationnelles (enquêtes prospects, missions de prospections, prestations sur mesure). La DREE s'efforce par ailleurs de travailler dans une optique régionale et intègre en cela l'Islande dans ses réflexions sur la zone nordique dans son ensemble : les déplacements des agents des missions économiques nordiques dans les régions françaises, à l'occasion de salons professionnels par exemple, offrent la possibilité de sensibiliser directement les entreprises françaises aux marchés nordiques, y compris à celui de l'Islande. Des travaux, études et documents sur les marchés nordiques, dont l'Islande, sont régulièrement programmés de façon conjointe. Le travail régional permet ainsi de lutter contre l'image isolée de l'Islande, qui peut rebuter certaines entreprises, en intégrant l'approche de ce marché à celui d'une zone plus large et économiquement plus importante. La chambre de commerce franco-islandaise est considérée comme une chambre bilatérale particulièrement active. Elle organise régulièrement des manifestations commerciales et a mis en place quatre commissions bilatérales de réflexion (import-export, banque-finance, TIC, tourisme). Elle est souvent mise à contribution par différents organismes français ayant une compétence régionale (Maison de la France, AFII, Sopexa, Promosalons...) et publie une lettre mensuelle d'information. Les autorités gouvernementales et locales islandaises sont couramment invitées à participer aux manifestations organisées par la CCFI et y répondent avec beaucoup de bonne volonté. On notera enfin que, pour des raisons géographiques et économiques évidentes, l'intérêt porté au marché islandais est très variable selon les régions françaises. Certaines de celles-ci sont particulièrement actives en Islande. La Charente-Maritime notamment organise à Reykjavik en septembre 2003 un séminaire dont l'objectif est de promouvoir les techniques françaises de thalassothérapie. Une filiale du groupe Accor spécialisée en thalassothérapie est impliquée dans ce projet. La région Bretagne a, quant à elle, organisé deux missions de prospection en 2002 qui ont débouché sur plusieurs contrats franco-islandais. Nos échanges avec l'Islande restent donc modestes mais correspondent aux spécificités économiques de ce pays et à la taille de son marché. Leur évolution souffre actuellement de la situation de ralentissement économique qui affecte la zone nordique dans son ensemble et nos échanges avec tous ces pays. Certains signes, quant à l'évolution de la structure de nos exportations notamment, sont cependant encourageants. Les entreprises françaises ne manquent pas de se positionner sur les appels d'offres

importants et sont soutenues dans leur présence par une chambre de commerce dynamique et par la mission économique d'Oslo représentée sur place par un volontaire international en administration compétent. Les travaux de prospection et de sensibilisation en direction des régions (par des déplacements d'agents sectoriels de la direction des relations économiques extérieures, des contacts avec les directions régionales du commerce extérieur et les chambres de commerce et d'industrie) semblent tout à fait appropriés au développement de nos échanges avec ce pays et doivent être multipliés.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12306

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 2003, page 1150

Réponse publiée le : 21 avril 2003, page 3160